

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 21 novembre 2018 à 21 Heures.

L'an deux mille dix huit, le mercredi 21 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'AIGNAN.

Etaient présents : MM LAGARDE, LABADIE, AURENSAN, BARNADAS, GARCIA, CHANUT, LETELLIER, GARROS, NAVARRE, PAYROS, Mme SARNIGUET.

Etaient absents et excusés : M DARBAS et Mme PESQUIDOUX

Etait absent : M. DUBOURDIEU

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018 qui n'appelle aucune observation.

ORDRE DU JOUR :

- **Convention CDG - marché public**
- **Renouvellement contrat assurance statutaire du personnel - CNP/CDG**
- **Service assainissement : décision modificative**
- **Tarif location salles**
- **Piste forestière : devis assistance administrative**
- **Questions diverses**

Monsieur Mathieu BARNADAS est nommé secrétaire de séance.

CONVENTION CDG - MARCHÉ PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle l'obligation qui incombe aux collectivités en matière de dématérialisation des marchés publics. Tout marché d'un montant supérieur ou égal à 25000 euros doit faire l'objet d'une publication dématérialisée.

Pour répondre à ce besoin des collectivités, le CDG32 a décidé la mise en place d'une plateforme départementale mutualisée de dématérialisation des procédures de marchés publics. Le tarif annuel d'adhésion à ce service s'élève à 75 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention et de prendre une délibération.

Avis favorable

RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL - CNP/CDG

Monsieur le Maire fait part du courrier reçu du Centre de Gestion du Gers relatif au dossier de renouvellement des contrats d'assurance statutaire relatifs au personnel et de reconduction de la convention avec le CDG qui nous aide dans la gestion de ces contrats. Cette convention devant également faire l'objet d'une délibération.

Accord du conseil municipal.

SERVICE ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire rappelle la séance du conseil municipal du 18 octobre dernier au cours de laquelle avait été présentée une demande d'admission en non valeur faite par M. Kahn, trésorier de Plaisance pour un montant de 2032,56 € et refusée par les membres du conseil municipal.

Malgré ce refus, une délibération est nécessaire pour procéder à une décision modificative, à savoir transférer 2032.56 euros du compte 61528 vers le compte 6817.

Le conseil municipal émet un avis favorable et souhaite l'envoi d'un courrier de relance aux différents débiteurs.

TARIF LOCATION SALLES

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de location des salles en vigueur à ce jour. Suite à une demande de réservation de la salle polyvalente pour une durée de 4 jours consécutifs, monsieur le maire propose d'appliquer le tarif dégressif, à savoir 30% pour 4 jours.

		SALLE POLYVALENTE		SALLE ESPACE ANIMATION		ANCIENNE SALLE DES FETES	
		ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
4 JOURS	AIGNANAIS	420	644	140	224	196	280
	NON AIGNANAIS	644	868	280	420	280	420
	SOCIETE CIVILE	644	868				

Accord.

PISTE FORESTIERE : DEVIS ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Monsieur le Maire rappelle le sujet de la piste forestière déjà évoqué à plusieurs reprises lors de séances du conseil. L'ONF propose de réaliser cette piste pour permettre l'exploitation des parcelles éloignées de la voirie qui traverse le massif et soumet un devis pour le montage du dossier de demande de subvention et de préparation d'appel d'offres d'un montant de 750,- € HT, soit 900,- € TTC.

Le conseil municipal émet un avis défavorable. Messieurs LABADIE, LAGARDE, AURENSAN, GARROS, NAVARRE, PAYROS et Madame SARNIGUET votent contre.

QUESTIONS DIVERSES

✓ ONF : offre d'achat en forêt

Monsieur le Maire soumet les offres pour bois de chauffage façonné bord de route issu de la forêt d'Aignan, à savoir :

- M. Jérôme Jelonch – essence chêne qualité chauffage – 499 stères à 25 €/st. soit 12475,- € HT - 14970,- € TTC
- Interlandes distribution – essence chêne qualité C – 31,60 m3 à 87,- €/m3 soit 2750,- € HT - 3300,- € TTC

Avis favorable

✓ Vente des lanternes déposées

Monsieur le Maire fait part de la demande de deux particuliers qui souhaitent acheter des lanternes déposées. Monsieur le Maire propose de les vendre au prix de 20,- €/pièce. Environ 100 exemplaires sont disponibles. Une annonce sera également déposée sur « Le Bon Coin ».

Accord.

✓ Cours de tennis de table

Monsieur le Maire informe du début des cours de tennis de table qui se tiendront à la salle polyvalente les lundis de 18 h à 20 h et les mercredis de 17 h à 19 h. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer une convention pour l'occupation de la salle.

Accord

✓ Section vol à voile au collège

Lors du dernier CA du collège, le Principal du Collège a obtenu l'autorisation de poursuivre son travail pour la mise en place d'une option « Vol à Voile » pour passage du brevet BIA (brevet d'initiation aéronautique) qui pourrait être mise en place avant les journées portes ouvertes.

✓ Opération Bourg Centre

L'enquête réalisée a obtenu de bons résultats, plus de 25 % de réponses retournées en mairie. Le comité de pilotage se réunira le mardi 4 décembre prochain à 9H30 à la mairie d'Aignan. Cette annonce tient lieu de convocation.

✓ Bulletin municipal et vœux du maire

Un bulletin municipal sera déposé fin décembre à la poste pour distribution. Monsieur le Maire sollicite l'ensemble des élus pour qu'ils fassent parvenir leurs articles au secrétariat dans les meilleurs délais. Ce bulletin permettra d'annoncer les vœux du maire qui auront lieu le vendredi 18 janvier 2019 à la salle polyvalente dès 19 H.

✓ **Eglise de Fromentas**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du comité des Fêtes de Fromentas et Sauvegarde de l'église St Jacques accompagné d'une pétition. L'association souhaite la reprise du projet de réhabilitation de l'église St Jacques. Monsieur le Maire propose la mise en place d'une commission, il suggère que Madame Chantal Sarniguet préside et anime cette commission, il demande aux élus qui souhaitent y participer de se déclarer. Madame Sarniguet accepte de présider cette commission. M. le Maire et M. Payros y participeront. Monsieur Barnadas propose que cette commission travaille sur les deux églises classées d'Aignan.

Accord

✓ **11 novembre**

Monsieur Payros remercie M. Soubies pour son implication dans l'organisation de la cérémonie du 11 novembre. M. Soubies s'intéressera probablement plus tard à l'histoire d'Aignan. M. le Maire remercie l'équipe pédagogique et les enfants des écoles pour leur participation active à cette cérémonie.

✓ **Cours d'anglais à l'école**

M. Barnadas précise que les cours d'anglais ont débuté à l'école et que le démarrage est plus que positif. Une réception sera organisée courant décembre. La professeur remercie le conseil municipal pour la fourniture des tablettes.

✓ **Maison bleue et rue St Saturnin**

Au cours de la dernière réunion de la CCAA, plusieurs projets (voirie et bâtiment) étaient proposés sur la commune de Riscle. Monsieur le Maire a demandé que les services de la CCAA travaillent en parallèle sur deux dossiers du centre bourg d'Aignan (à savoir la maison bleue et la rue St Saturnin). Si la CCAA devait disposer de moyens suffisants pour finaliser ces projets, M. le Maire d'Aignan souhaiterait plus de parité entre les bourgs centre de Riscle et d'Aignan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures 55 minutes.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 23 novembre 2018 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 23 novembre 2018

Le Maire,
Philippe BARATAULT